

Frédérique Vidal reconduite au Mesri : les dossiers chauds de l'année pour la recherche

Paris - Publié le mercredi 17 octobre 2018 à 16 h 59 - Actualité n° 130157

- Première rentrée pour les nouveaux présidents du [CNRS](#), du [CEA](#), de [l'Ifremer](#) et de [l'Inria](#) ;
- nomination d'ici quelques semaines du futur [P-DG](#) de [l'Inserm](#) ;
- nouveau rapport d'étape rendu le 17/10 sur la fusion de [l'Inra](#) avec [Irstea](#) programmée pour 2020 ;
- mise en place des futurs [3IA](#) (Instituts interdisciplinaires de l'intelligence artificielle) ;
- appel à candidatures imminent pour les universités européennes ;
- rapport de la [CPU](#) et de cinq autres conférences sur le « [CHU de demain](#) » à remettre en décembre aux ministres de la santé et de [l'Esri](#) ;
- rapport sur la rationalisation de la recherche pour le développement demandée par [Édouard Philippe](#) pour le 01/12 ;
- mise en ordre de marche pour le projet de [SI Labo](#) attendu pour 2020-2021 ;
- budget et contenu d'Horizon Europe, le prochain programme-cadre de R&I pour la période 2021-2027 ;
- négociations avec les éditeurs de revues scientifiques sur fond de plan national et européen pour l'open science et de directive européenne réformant le droit d'auteur.

Parfois moins visibles médiatiquement et politiquement que les sujets liés à l'enseignement supérieur, les enjeux relatifs à la recherche sont nombreux pour la ministre [Frédérique Vidal](#), reconduite à la tête du [Mesri](#) le 16/10/2018, comme pour les dirigeants des organismes et universités.

News Tank propose un rapide point synthétique sur chacun d'entre eux.

Vie des organismes

CNRS : première rentrée pour le nouveau P-DG Antoine Petit

Pour sa première rentrée, Antoine Petit, nommé [P-DG](#) du [CNRS](#) en janvier 2018, a plusieurs dossiers à traiter en lien avec les orientations qu'il compte donner au premier organisme de recherche français :

- Créer une structure dédiée à l'intégrité scientifique, à la suite de l'affaire Anne Peyroche qui a rendu difficile son début de mandat.
- L'égalité hommes/femmes.
- Poursuivre ses propositions de partenariats renforcés aux grands regroupements universitaires.

- Développer le système de « double position » public/privé pour les chercheurs.
- Créer davantage de start-up en triplant le budget du programme de prématuration du CNRS et via un fonds d'amorçage de 100 M€.
- Volonté de limiter à deux les tutelles des unités mixtes de recherche dans au moins 70 % des cas.
- Replacer l'Inist (Institut de l'information scientifique et technique du CNRS) sous la responsabilité de la Dist (direction de l'information scientifique et technique).
- Accroître les candidatures des équipes CNRS aux AAP européens, notamment aux ERC, viser les flagship et faire préciser à la Commission européenne son projet d'EIC pour le futur programme-cadre Horizon Europe.
- Créer une fondation partenariale.
- Ou bien encore déployer le télétravail.

Rémunération et recrutement des chercheurs

Parmi les sujets sensibles, les prises de position d'Antoine Petit pour une rémunération différenciée des chercheurs selon leurs compétences (chercheurs « stars ») et les disciplines, et sa volonté de passer de 300 à 250 le nombre de chercheurs recrutés en 2019, contre un recrutement de doctorants « en nombre significatif ».

Des prises de position qui font fortement réagir des syndicats tel le SNTRS-CGT qui appelle à faire grève et manifester lors de la prochaine journée d'action interprofessionnelle du 09/10/2018 « afin de s'opposer à cette politique et d'exiger des recrutements, des salaires à la hauteur de nos qualifications, et pour défendre une recherche publique fondée sur la collaboration et non la mise en concurrence des personnels ».

Inserm : nommer un nouveau P-DG

L'Inserm est aussi sous le feu des projecteurs après la reprise à zéro du processus de recrutement du futur P-DG. Ce retour à la case départ est lié au retrait de sa candidature le 30/07 par l'actuel P-DG par intérim Yves Lévy, compagnon de la ministre de la santé Agnès Buzyn dont le ministère s'est vu retirer la tutelle sur l'Inserm pour éviter tout conflit d'intérêts.

Un nouvel appel à candidatures a été publié au JO le 18/09/2018 que Matignon justifie par le fait que « certaines personnes ne s'étaient peut-être pas permis de déposer leur candidature, car ils soupçonnaient celle d'Yves Lévy ». Les personnes intéressées ont jusqu'au 18/10/2018 pour candidater.

Selon les informations de News Tank, Philippe Froguel (Université de Lille / Imperial College London) et Jessica Zucman-Rossi (Inserm / Hôpital Saint-Louis) sont de nouveau candidats et Michel Cogné (Université et CHU de Limoges / Inserm / IUF) y réfléchit. Ali Saïb (Cour des comptes / Laboratoire Jean Bernard) et Philippe Amouyel (Institut Pasteur de Lille / Inserm), qui avaient candidaté au premier appel à candidatures, n'ont pas indiqué à News Tank s'ils étaient de nouveau candidats.

En revanche, Matignon a confirmé à News Tank que la commission chargée d'examiner les candidatures sera la même que celle qui avait examiné celles déposées suite au premier appel à candidatures annulé, à l'exception de son président, l'ancien DGRI Alain Beretz, qui « a souhaité pouvoir quitter la commission pour raisons personnelles ».

L'automne 2018 sera aussi le premier au poste de nouveau DGRI pour Bernard Larrouturou qui a remplacé Alain Beretz le 27/08/2018. C'est lui qui remplace Alain Beretz à la tête de la commission d'examen des candidatures à la présidence de l'Inserm.

IHU et CHU : les autres enjeux de la rentrée pour la recherche biomédicale

Dans le domaine de la recherche biomédicale, on attend aussi pour le 14/12/2018 le rapport intitulé « Le CHU de demain » que six conférences doivent remettre aux ministres de l'Esri et de la santé.

En cet automne 2018, il pourrait aussi y avoir une réponse du gouvernement aux demandes des trois projets distingués, mais non labellisés par les résultats de l'AAP IHU2 qui se fédèrent pour obtenir un nouveau label baptisé « Centre national de médecine de précision ».

Enfin, au premier semestre 2019, la révision de la loi de bioéthique passera devant le Parlement et pourrait avoir des répercussions sur la recherche biomédicale.

Inra-Irstea : le chantier de la fusion

Du côté de l'Inra, le grand chantier en cours concerne sa fusion avec Irstea en un EPST unique, souhaitée par les ministères de tutelle des deux instituts pour le 01/01/2020.

Ce dossier évolue dans un climat tendu, certains syndicats ayant par exemple demandé un moratoire sur ce projet de fusion, demande « non retenue » par les ministères. Leurs craintes : que cette fusion « soit l'occasion pour niveler vers le bas leurs conditions de travail et la politique sociale et statutaire, en se basant sur le "moins disant" social ».

Le 17/10/2018, les deux P-DG remettent un rapport intermédiaire à la ministre de l'Esri et au ministre en charge de l'agriculture. Il doit inclure une proposition d'organigramme cible, d'organisation scientifique et d'organisation territoriale, et des propositions concernant les aspects sociaux et statutaires.

En cas d'approbation par les ministres de ces propositions, le projet passera à la phase plus opérationnelle, avec pour objectif la mise en place au 01/01/2020 du nouvel Institut.

Ifremer, Inria et CEA : premiers pas des nouveaux dirigeants

Enfin, côté organismes de recherche, cette rentrée 2018/2019 est aussi la première pour plusieurs nouveaux responsables fraîchement nommés :

- François Houllier nommé à la tête de l'[Ifremer](#) le 19/09/2018 avec plusieurs priorités affichées : partenariats, finaliser le COP d'ici fin 2018-début 2019, consolider les évolutions récentes en matière de RH, accentuer la présence à l'Europe et l'international, revoir la politique de transfert... ;
- Bruno Sportisse, nommé à la tête d'[Inria](#) le 27/06/2018, a entamé une tournée en région et souhaite gérer plusieurs dossiers prioritairement : amélioration du cadre quotidien de travail de tous les personnels érigée en « priorité absolue », chantiers de mutualisation, construire le nouveau rôle d'Inria en tant qu'opérateur du plan national de recherche sur l'IA, etc. ;
- et François Jacq nommé administrateur général du [CEA](#) le 20/04/2018, avec un projet sur trois piliers : faire du CEA un accélérateur de la transition énergétique et climatique, un acteur de l'industrie, de la médecine de demain, et un soutien permanent, constant à la dissuasion.

Projet SI Labo pour les UMR : dernière ligne droite pour un premier déploiement en 2020-2021

L'année 2018/2019 sera aussi la dernière ligne droite du projet SI Labo impliquant divers acteurs : le Mesri, la CPU, l'Amue, les universités et les organismes de recherche.

Ce projet de SI (système d'information) vise à obtenir des données consolidées de gestion au niveau des UMR. Celui-ci regroupe cinq logiciels :

- Geslab (gestion financière) ;
- Caplab (description des activités réalisées au sein des unités) ;
- Dialog (formulation annuelle des demandes de ressources humaines et financières) ;
- le REFP (référentiel partagé) ;
- ainsi que la plateforme d'hébergement du SI.

Côté délai, Amélie de Montchalin, députée LREM, indiquait que ce projet « nous semble bien reparti depuis 2015, et en particulier depuis 2017 pour aboutir à un premier déploiement en 2020-2021 et une mise en œuvre courant 2021 ». Un comité de pilotage constitué du CNRS, de l'Amue, mais aussi d'autres établissements encore spectateurs, travaille actuellement à l'écriture des connexions entre les outils Geslab et Sifac.

Quelques universités, devant le décalage des annonces d'Amue et la réalité du développement de ces projets de SI, ont fait le choix de développer leur propre outil dès 2016, à l'instar de l'Université de Caen, qui propose l'outil Oscar. En 2016, il est en cours d'implémentation au sein de la plupart des établissements de la Comue Normandie Université ainsi que des universités de Limoges et de Tours.

Les appels à projets à suivre

Les 3IA

Les projets souhaitant candidater pour devenir un [3IA](#) (Institut interdisciplinaire de l'intelligence artificielle) avaient jusqu'au 28/09/2018 pour répondre à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt).

Selon les informations de News Tank, au moins une dizaine de projets existent à travers la France :

- Le projet parisien Prairie pour « Paris artificial intelligence research institute » regroupant le CNRS, Inria, la [Comue PSL](#), Amazon, Criteo, Facebook, Faurecia, Google, Microsoft, Naver Labs, Nokia Bell Labs, le Groupe PSA, Suez et Valeo. La Comue [USPC](#) doit également rejoindre le projet.
- Le projet bordelais Baia pour Bordeaux artificial intelligence alliance « à forte coloration santé », incluant par l'Université de Bordeaux, l'Inserm, Inria, Bordeaux INP et le CNRS.
- Le projet toulousain Aniti pour Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute, piloté par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées construit avec des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche membres de l'UFTMP, mais également avec l'[IRT](#) St Exupéry et des partenaires industriels.
- Un projet de la région Hauts-de-France impliquant l'[I-site Uline](#), le CNRS, Inria, et les universités d'Artois, de Lille et de Picardie.
- Un projet à Nice Sophia-Antipolis initié par la Comue Université Côte d'Azur, le CNRS et Inria et impliquant Eurecom et Mines ParisTech.

- Le projet marseillais 3IA@AM coordonné au niveau régional par AMU « avec une trentaine de partenaires privés et publics », indique AMU à News Tank le 04/10/2018.
- Un projet sur le plateau de Saclay porté par NewUni et l'Université Paris Saclay, selon Éric Labaye, le 04/10/2018.
- L'Université Grenoble-Alpes porte un projet auquel l'Université de Lyon est associée.
- Le projet Politeia porté par l'Université Rennes 1, en « étroite collaboration » avec le CNRS et Inria.
- Un projet porté par l'Université de Lorraine à Nancy.
- Et un projet Artic porté par l'Université de Strasbourg, avec Inria, l'IHU de Strasbourg, les hôpitaux universitaires, le CNRS et l'UHA, « et plus de 50 partenaires industriels du secteur de la santé, ainsi que des partenariats forts avec Eucor (U. Freiburg, KIT, U. Bâle), McGill et Berkeley » indique Michel de Mathelin, VP valorisation et relations avec le monde socio-économique à l'Unistra.

La liste « restreinte » de projets sélectionnés par Édouard Philippe doit être annoncée fin octobre 2018. S'ensuivra la phase de labellisation pour les sélectionnés à l'issue de l'AMI, avec un dépôt des dossiers au 03/12/2018 ou au 30/04/2019.

Les 3IA lauréats bénéficieront d'un soutien financier d'une durée initiale de quatre ans, à hauteur d'au maximum un tiers du budget de l'institut. Au total, l'État prévoit d'investir 100 M€ dans quatre à cinq projets labellisés « d'ici à 2020 », dont la moitié issus du PIA 3.

Alors qu'Inria assurera l'animation du réseau des futurs instituts, il est à noter que le pilotage global de la stratégie nationale IA annoncée par Emmanuel Macron, dont les 3IA constituent une partie du volet recherche, est dorénavant assuré par Bertrand Pailhès, nommé le 24/09/2018.

Universités européennes

À l'automne 2018, la Commission européenne publiera son premier appel à projet pilote sur les universités européennes doté de 30 M€.

Selon les informations de News Tank, il y a une quinzaine de projets français d'universités européennes dans les cartons. Parmi eux :

- l'UniGR (l'Université transfrontalière de la grande région) regroupant les six universités de Kaiserslautern, Liège, Lorraine, Luxembourg, Sarre et Trèves ;
- le projet de campus transnational nord méditerranéen impliquant AMU, l'Université Sapienza de Rome, l'Université autonome de Madrid, avec des discussions en cours avec l'Université Libre de Bruxelles, l'Université allemande de Tübingen, et des universités en Europe du sud et à l'Est.
- le projet European University Alliance avec l'Université Paris 1, la Freie Universität Berlin (Allemagne), l'Alma mater studiorum Università di Bologna (Italie), l'Uniwersytet Jagielloński w Krakowie (Pologne) et l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne).
- L'USMB a signé une convention avec l'Université de Turin « dans le contexte des universités européennes » ;
- EuroTech regroupant l'École Polytechnique, l'Université technique de Munich, la DTU (Technical University of Denmark), l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne), et TU/e (Eindhoven University of Technology) ;
- Paris Seine s'est engagé pour créer une université européenne avec Warwick et la Vrije Universi-

teit Brussel ;

- Eucor qui regroupe les universités de Haute-Alsace et de Strasbourg, Freiburg im Breisgau et le Karlsruher Institut für Technologie côté allemand et l'Université de Bâle en Suisse ;
- l'UGA avec la Swansea au Royaume-Uni, les deux universités de Barcelone en Espagne et celle de Karlsruhe en Allemagne, et potentiellement une université de l'Est, comme celle de Cluj en Roumanie, et une du Sud, comme celle de Bari, dans les Pouilles en Italie.

Un second AAP pilote d'un montant probablement similaire est attendu en 2019. Au total, 1,5 Md€ sont prévus sur la période 2021-2027 pour les lauréats des deux appels.

Plusieurs associations universitaires européennes craignent une implication faible de la DGRI de la Commission européenne dans ce projet d'universités européennes, actuellement piloté par la [DGEAC](#). Selon des informations de News Tank, la DGRI européenne attendrait de voir à quel point les projets pilotes proposés par les universités candidates sont structurants, afin de maximiser l'efficacité d'un potentiel financement supplémentaire.

En France, l'ancien DGRI, Alain Beretz, a été chargé par Matignon d'une mission « animation-lobbying » sur le sujet.

Pilotes de l'EIC

Selon Jean-Eric Paquet, DGRI de la Commission européenne, les premiers appels à projets qui préfigureront l'EIC - le pendant de l'ERC pour l'innovation - dans Horizon Europe, sont en cours de préparation à partir des budgets de l'actuel programme-cadre H2020.

« Mi-2019, nous lancerons le premier AAP auprès des entreprises pour tester ce nouvel instrument », qui devra jouer le rôle de la [Darpa](#) américaine en Europe et financer des projets risqués, déclarait-il à News Tank le 25/07/2018.

Les autres grands enjeux européens

Horizon Europe : l'heure des négociations et du lobbying

Plus largement, cette rentrée 2018/2019 est une période de discussions et de lobbying intenses sur le contenu et le budget d'Horizon Europe, le futur programme-cadre européen pour la R&I prévu pour 2021-2027.

120 à 160 Md€ contre les quelques 100 Md€ proposés par la Commission, définition plus précise des « missions » et de l'EIC, place des pays de l'Est, participation de la Grande-Bretagne post Brexit... les sujets de discussion sont nombreux.

Droit d'auteur et TDM

Autre sujet en cette rentrée européenne : le vote du Parlement européen, le 12/09/2018 après deux ans de négociations, de sa proposition sur la directive sur la réforme du droit d'auteur soumise par Bruxelles, en vue des négociations à venir pour conclure un accord final avec les États membres de l'UE.

Le monde de la recherche juge la position des eurodéputés trop restrictive sur le TDM (fouille de textes et de données), ce qui risque pour eux de freiner la recherche.

Les premières négociations entre le Parlement, le Conseil et la Commission auront lieu le 25/10/2018, et la dernière est prévue pour le 12/12/2018. Si les négociations aboutissent, un accord pourra être signé début janvier 2019 du côté du Parlement et du Conseil.

Négociations avec Elsevier

Alors qu'une baisse historique des tarifs pratiqués par l'éditeur Springer a été négociée par Couperin, des négociations à fort enjeu démarrent avec Elsevier, dont l'abonnement national prend fin au 31/12/2018. Or Elsevier représente une part bien plus importante des abonnements que Springer.

La priorité de Couperin est de montrer un front uni des établissements dans les négociations. Si celles-ci échouent, le Mesri pourrait reprendre la main comme il l'avait fait en 2013, et négocier une licence nationale pour le compte de tous les établissements, en lieu et place d'un groupement de commande solidaire, grâce à un budget directement pris sur leur allocation annuelle.

Open access

Enfin, l'open access devrait monter en puissance pour les publications scientifiques à la suite de la divulgation du Plan S européen qui prévoit un « full open access » pour toutes les publications financées par de l'argent public européen à Horizon 2020, dans un contexte de tension croissante entre le monde académique et les grands éditeurs scientifiques.

En France, un plan national pour la science ouverte montre la voie

En France, l'idée du plan national pour la science ouverte annoncé par Frédérique Vidal en juillet est d'accompagner petit à petit la communauté scientifique dans l'adoption des 16 principes pour des données Fair (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables).

L'obligation d'un plan de gestion des données pour les appels de l'ANR en 2019 constitue justement un premier pas, mais d'autres mesures devraient suivre. Plus largement, la France travaille actuellement à l'élaboration d'un baromètre national de l'open science. Si elle se positionne bien, ces travaux pourraient servir de base à la construction d'un « Open science monitor » au niveau européen.

Un chantier de taille reste néanmoins à mettre en place : celui de l'évaluation des scientifiques. Si les principaux EPST ont signé cet été la déclaration de San Francisco (Dora), appelant à réduire la dépendance au facteur d'impact, la situation évolue moins rapidement du côté des universités, pour lesquelles l'évaluation des enseignants-chercheurs passe en partie par le CNU. Le Hcéres pourrait également constituer prochainement un levier puissant.

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »